



**SECRETARIAT DU VICE-PREMIER MINISTRE**

**Cellule Presse et Communication**

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Ruling de l'organisation du GP 2007 à Francorchamps définitivement approuvé**

A la suite d'une question parlementaire posée le 5 juillet dernier relative au dossier soumis au service ruling dans le cadre de l'organisation du Grand Prix de Belgique de Formule 1, le Vice Premier Ministre et Ministre des Finances Didier Reynders s'était réjoui qu'une décision favorable ait pu être rendue dans un délai très bref. Cette décision, qui permettait à l'organisateur de déduire certains frais exposés en Belgique et de ne pas payer de précompte pour les pilotes, s'inscrivait dans une logique où M. Ecclestone organisait le Grand Prix.

Après plusieurs semaines de discussions, le gouvernement wallon a décidé de modifier les conditions d'organisation du GP 2007. Le gouvernement wallon ayant décidé d'injecter de l'argent public dans la création d'une nouvelle société à qui serait confiée l'organisation du GP 2007, les acteurs étaient différents de ceux repris dans la première demande de ruling. La décision du 27 juin 2006 ne pouvait donc pas s'appliquer à ce nouveau cas de figure.

Une nouvelle demande a dès lors été introduite.

Le Vice Premier Ministre et Ministre des Finances Didier Reynders se réjouit, qu'à nouveau, une décision favorable de même nature ait pu être réservée à cette nouvelle demande. Cette décision du service ruling du SPF Finances lève probablement un des derniers facteurs de blocage en vue de l'organisation du Grand Prix de Formule 1 à Spa Francorchamps en septembre prochain.

David MARECHAL  
Porte-parole